

## **La sépulture collective néolithique de la fissure Jacques à Sprimont (Province de Liège)**

par

Liliane HENDERICKX et Jacques DUBOIS

### *Summary*

The «Chanxhe dale» (Sprimont, Belgium) has been known for a long time.

At the end of last century a neolithic burial was found in «La Préalles» cave and, since 1970, speleological research has been very fruitful. So, in March 1985, we discovered the «Fissure Jacques», the «Grotte Liliane» and the «Puits Verlinden».

Excavation of the fissure gave up human bones, associated with many faunal remains. According to  $^{14}\text{C}$  datation and palynological evidence, the burial can be attributed to Atlantic period ( $4240 \pm 70$  BP). A few lithic elements were also found, in association with human bones. They could be contemporary of burial but, without taxonomical characteristics, it is difficult to assign them to it for a certainty.

### **1. DECOUVERTE**

Le vallon de Chanxhe est connu de longue date par la découverte d'un ossuaire néolithique à la Préalles (J. Fraipont, 1896, p. 232 et 1898, p. 355-391) et par de très nombreuses et fructueuses recherches spéléologiques (Dubois 1982, p. 155-159 et pl. 146-157).

Il présente une remarquable succession de sépultures néolithiques. La première en partant de Sprimont vers Chanxhe, et la seule actuellement connue dans le versant gauche, est le trou Louis (Dubois 1978, p. 6-7) qui livra un ossuaire au début du siècle (inédit).

Tous les autres ossuaires se trouvent dans le flanc droit du vallon et le suivant est à 250 m du trou Louis ; c'est l'abri Masson, qui a livré les restes de dix individus. Ensuite, 1km plus bas, nous avons la grotte Liliane où furent retrouvés les restes de seulement deux individus et, juste à côté, la fissure Jacques avec sept individus.

La grotte Liliane, comme le trou des Brokes, situé 350 m en aval, qui recelait lui aussi les restes de quelques individus (entre trois et cinq), ont tous les deux été partiellement fouillés par des inconnus, notamment dans leurs parties hautes, constituées d'un puits avec sortie dans le flanc du massif. Dans ces deux cas, la sortie était comblée et très fortement masquée.



Fig. 1. - Localisation géographique du village de Sprimont et situation topographique de la Fissure Jacques dans le vallon de Chanxhe (fond de carte I.G.N. 49/2).

*Geographical location of the Sprimont village and topographical situation of the « Fissure Jacques » in Chanxhe dale.*

Après le trou des Brokes, nous avons à 900 m de distance la grotte de la Préalée qui livra les restes de vingt-huit individus. Dans cet ossuaire, Fraipont aurait constaté en un endroit un empilement de seize crânes.

Si toutes ces sépultures peuvent être attribuées au Néolithique, le nombre de personnes inhumées avoisine la soixantaine en tenant compte de la dizaine d'individus recueillis au trou Louis (nous n'en connaissons pas encore le nombre exact).

En mars 1985, nous découvrièmes la « fissure Jacques », la « grotte Liliane » et le « puits Verlinden » (Henderickx et Dubois 1986, p. 2-3). Un sondage effectué sur la terrasse de la fissure livra des ossements humains. Une rapide intervention était indispensable et nous fîmes alors appel à la cellule orientale du S.O.S. Fouilles, dirigée par M. Otte, qui nous donna les moyens d'intervenir pour recueillir les restes de cette sépulture collective d'époque néolithique.

La grotte Liliane et le puits Verlinden sont en cours de fouilles et feront l'objet d'études ultérieures.

## 2. SITUATION

La fissure Jacques s'ouvre au sud-ouest, à la base d'un petit massif de calcaire viséen supérieur (V2a) (Lohest 1898) situé sur le versant droit du vallon sec reliant Sprimont à Chanxhe (fig. 1), communément appelé « vallon de Chanxhe ». Ses coordonnées Lambert sont : X 239.42; Y 133.05; Z 170 m

Elle se trouve sur le territoire de la commune de Sprimont (province de Liège) dans la propriété de Monsieur Verlinden. Cette propriété fait partie de la réserve ornithologique de Presseux (Verlinden 1958, p. 178-179; De Saeger 1970, p. 11-12).

## 3. METHODES DE FOUILLES

La difficulté majeure résidait surtout dans l'exiguïté du site : à l'entrée, la largeur de la fissure est de 1 m sur 2 m de long ; elle se poursuit encore sur 2 m, mais avec une largeur de 50 cm, pour atteindre rapidement 20 cm (fig. 2). La hauteur du remplissage était d'environ 2,4 m (fig. 3 et 4). Comme on l'imagine bien, une seule personne pouvait fouiller, ce qui fut mis à profit pour tamiser consciencieusement et totalement les sédiments.

Le tamisage fut réalisé sur place au moyen d'un tamis à va-et-vient à mailles de 2,5 mm, le fin résidu étant tamisé sous eau, en laboratoire, afin de récolter un maximum de restes microfauniques et malacofauniques.

Le plan général de la sépulture a été réalisé à l'échelle 1/1 et ensuite réduit pour en faciliter l'usage. Cela permet un positionnement précis avec dimensions réelles, facilitant les analyses. Cette technique mise en évidence par Dubois lors de la fouille de l'abri Masson en 1983 a été encore plus poussée puisqu'à l'abri Masson seuls 82 *loca* avaient été relevés pour situer 1415 pièces osseuses.

Enfin les coordonnées cartésiennes furent relevées pour chaque ossement humain, entier ou fragmenté, ainsi que pour un certain nombre de restes fauniques. Seules la microfaune et la malacofaune furent prélevées par couche.

## 4. STRATIGRAPHIE

La puissance du dépôt sédimentaire meuble est de 2,4 m au maximum (fig. 4). Nous en avons défini la chronologie stratigraphique sédimentaire de la façon suivante :

**couche 1** : dépôt humifère noirâtre, avec développement d'un processus pédogénétique observable à la base.

La limite supérieure de la couche 1 n'est pas nettement indiquée sur la coupe (traits discontinus) de manière à respecter l'observation faite sur le terrain.

**couche 2** : dépôt humifère virant au brun foncé avec enrichissement de blocs. Cette couche comprenait une microfaune abondante et les premiers restes humains.

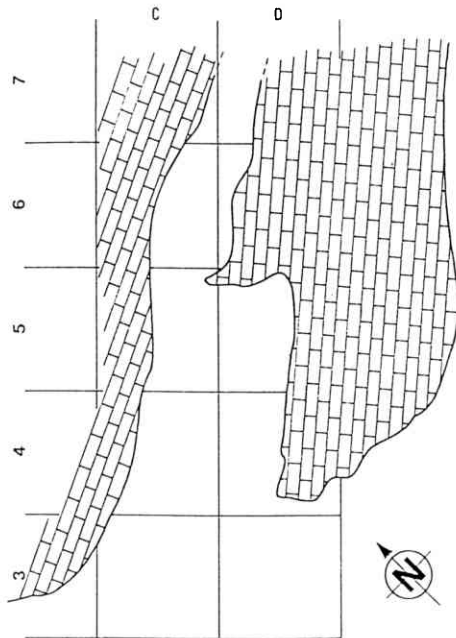


Fig.2

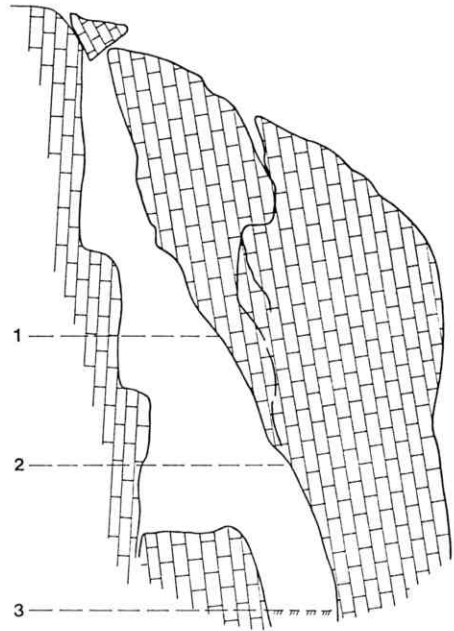


Fig.3

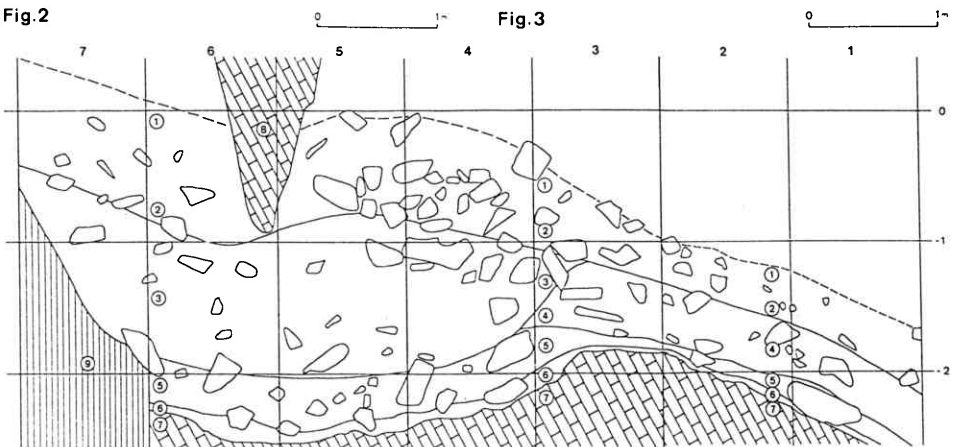


Fig. 4

Fig. 2. - Plan, avec implantation du carroyage. La sépulture est localisée dans les carrés C et D, de 3 à 7.

*Plan of the fissure, with implantation of the squares. The burial is located in squares C and D, from 3 to 7.*

Fig. 3. - Coupe transversale entre les carrés 4 et 5 :

1. niveau supérieur du remplissage.
2. niveau du levé du plan (v. fig. 2).
3. niveau inférieur du remplissage, contenant la sépulture.

*Transversal section between squares 4 and 5 :*

1. upper level of deposit.
2. level of raising of the plan (see fig. 2).
3. lower level of deposit, including the burial.

Fig. 4. - Coupe stratigraphique longitudinale entre les carrés C et D.

*Longitudinal section between C and D squares.*

La limite entre les couches 1 et 2 était diffuse de telle sorte que nous ne l'avons pas précisée sur la coupe.

**couche 3** : dépôt argilo-limoneux renfermant une grande quantité de blocs ( $\pm 75\%$ ), qui sont en partie responsables du fractionnement important des ossements. Cette couche présentait des vides, estimés à 5 % de son volume. Comme le montre bien la coupe stratigraphique, l'homme préhistorique a aménagé une fosse aux dépens de la couche 4 et partiellement des couches 2 et 5.

**couche 4** : argile tout à fait stérile tant en restes humains que fauniques.

**couche 5** : argile très compacte avec galets roulés.

**couche 6** : argile plastique, grisâtre, de décomposition du substrat.

**7** : morphologie du substrat calcaire de l'étage viséen supérieur (V2a).

**8** : excroissance latérale du substrat affectant la paroi interne sud-est (fig. 2).

**9** : zone non fouillée par suite du rétrécissement impraticable de la fissure.

## 5. DATATION

L'étude palynologique, réalisée par Heim, a révélé que les couches contenant l'ossuaire appartiennent à la période atlantique. En outre, un échantillon de restes osseux humains, constitué par des fragments de côtes, de vertèbres et d'esquilles diverses a été prélevé en vue de leur datation  $^{14}\text{C}$  par E. Gilot. L'analyse a donné le résultat suivant : Lv-1551 FJ1 4240  $\pm$  70 BP.

## 6. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Cinq éléments lithiques étaient inclus dans la sépulture. Ils ont été mis au jour dans les carrés C3, D4, D6 et D7, où ils étaient intimement liés aux ossements humains (fig. 5 et 6).

Quatre éléments sont taillés dans le silex : une lame (FJ.C3.1), trois éclats (FJ.D4.167, FJ.D4.204 et FJ.D6.36); un éclat est façonné dans le chert (FJ.D7.40). Trois proviennent de la couche 3 sauf FJ.C3.1 qui a été mis au jour dans la couche 4 et FJ.D6.36, découvert dans la couche 2. Il s'agit d'éléments de débitage non retouchés et très fortement patinés, sauf l'éclat de chert et l'élément FJ.D4.204 qui n'était pas patiné à la fouille.

Il est bien possible que ces éléments soient contemporains des inhumations, mais, en l'absence de caractères taxonomiques, il est hasardeux de les attribuer chronologiquement.

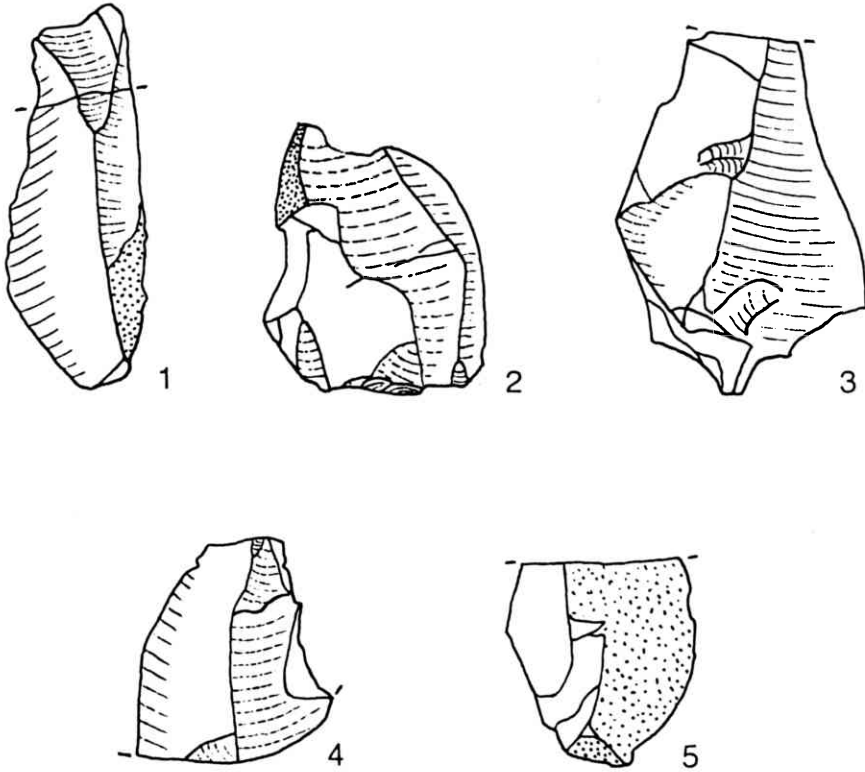


Fig. 5. - Matériel lithique associé à la sépulture.

*Lithic material associated with burial.*

- |               |              |
|---------------|--------------|
| 1 = FJ.C3.1   | 4 = FJ.D6.36 |
| 2 = FJ.D4.167 | 5 = FJ.D7.40 |
| 3 = FJ.D4.204 |              |

#### DESCRIPTION

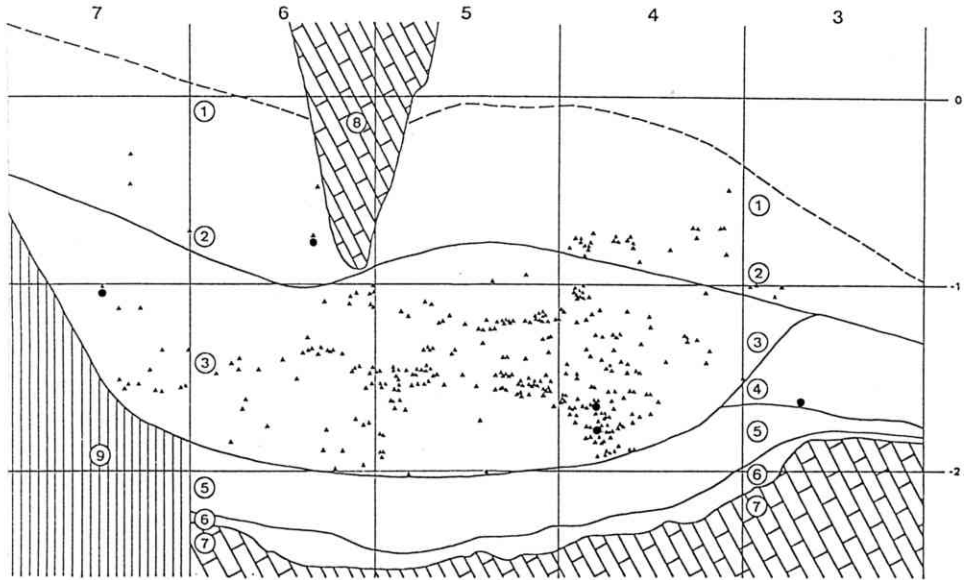
**FJ.C3.1 (fig. 5, n° 1)** : lame en silex blond patiné, complète. La cassure de l'extrémité distale est accidentelle. Elle a conservé des traces corticales sur la face dorsale et sur le talon. Le conchoïde présente un esquillement.

**FJ.D4.167 (fig. 5, n° 2)** : éclat en silex blond patiné. Traces corticales sur la partie distale et traces de brèche sur la face dorsale. Talon préparé.

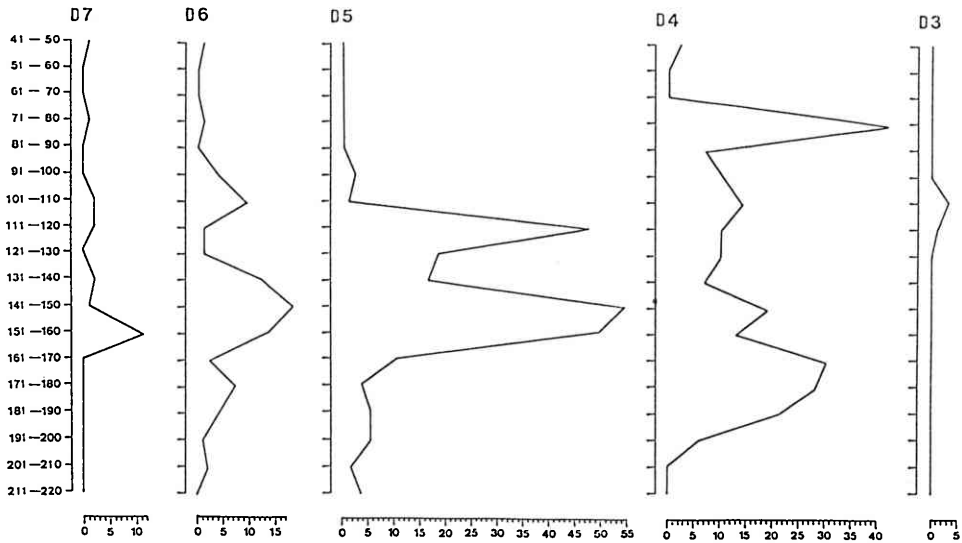
**FJ.D4.204 (fig. 5, n° 3)** : éclat épais en silex bleu, non patiné lors de la fouille, dont l'extrémité proximale est légèrement affectée par le feu. La partie distale est cassée.

**FJ.D6.36 (fig. 5, n° 4)** : fragment distal d'éclat, patiné.

**FJ.D7.40 (fig. 5, n° 5)** : fragment proximal d'éclat en chert. Traces corticales sur la face dorsale et le talon.



**Fig. 6. - Coupe longitudinale, avec localisation des restes osseux humains et du matériel lithique (●).**  
*Longitudinal section, with location of human bone remains and lithic elements.*



**Fig. 7. - Répartition altimétrique et quantitative des restes osseux humains.**  
*Quantitative vertical distribution of human bone remains.*

## 7. MATERIEL OSSEUX HUMAIN

Les restes humains se répartissent dans toute la fissure sur environ 1,5 m de hauteur (fig. 6 et 7). Ils étaient contenus dans les couches 2 et 3, où ils étaient mélangés à d'abondants restes fauniques.

Il semble que l'abondance des blocs dans les couches 2 et 3 ait eu pour effet un fractionnement important des ossements, mais d'autres causes doivent être prises en considération, par exemple le remaniement provoqué par les animaux fouisseurs, le charognage et également l'action humaine qui, pour procéder à de nouvelles inhumations, réaménage le sol tout en prenant soin (supposons-nous) des os principaux et crânes (ainsi, par exemple, deux crânes entiers ont été mis au jour en D5 et D6, ce qui ne semble pas correspondre à l'orientation suggérée par la répartition globale des ossements, c'est-à-dire les pieds dirigés vers l'intérieur et la tête à l'entrée de la fissure).

On peut rapporter les restes humains à sept individus (trois adultes, un sub-adulte et trois enfants). L'étude du matériel anthropologique a été effectuée par M. Tous-saint (v. plus bas, p. 33).

## 8. MATERIEL OSSEUX ANIMAL

Un millier de restes fauniques (non comprises la microfaune et la malacofaune), intrinsèquement liés à la sépulture, ont été mis au jour dans les couches 2 et 3 de la fissure. 488 de ces restes ont été déterminés et se rapportent essentiellement à des carnivores et à leurs proies. Environ la moitié des restes appartiennent à des nouveau-nés et à de très jeunes individus, ce qui explique le nombre important de restes indéterminés. L'étude détaillée de cette faune a été réalisée par nous-mêmes (v. plus bas, p. 15).

## BIBLIOGRAPHIE

DE SAEGER, H.

- 1970 Réserve ornithologique de Presseux.  
in Réserves et parcs naturels d'Ardenne et Gaume.  
*Parcs Nationaux*, 25(1) : 11-12.

DUBOIS, J.

- 1978 Trou Louis à Sprimont.  
*Bull. Soc. Spéol. Wallonie. Clair Obscur*, 22 : 6-7.
- 1982 Cavités karstiques de la province de Liège.  
Inventaire des phénomènes karstiques pénétrables tels que : abîme, abri, caverne, chantoir, faille, grotte, puits et trou.  
*Professional Paper*, 187, 217 p. et 188, 184 pl.



FRAIPONT, J.

1896 *Les cavernes et leurs habitants.*

Paris, Baillière, 334 p.

1898 Les néolithiques de la Meuse (Types de Furfooz).

*Bull. Soc. Anthrop. Bruxelles*, **16** : 311-391.

HENDERICKX, L. et J. DUBOIS.

1986 La fissure Jacques à Sprimont : note préliminaire.

*Rev. Archéol. Paléontol.*, **1** : 2-7.

1987 Etude de la faune holocène de la Fissure Jacques à Sprimont.

*Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist.*, **98** : 15-31

LOHEST, M.

1898 Carte géologique de la Belgique. Tavier-Esneux, n° 147 au 1:40000<sup>e</sup>.

Bruxelles, Institut cartographique militaire.

TOUSSAINT, M.

1987 La fissure Jacques à Sprimont : anthropologie et approche spatiale d'un ossuaire du Néolithique récent.

*Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist.*, **98** : 33-75

VERLINDEN, C.

1958 La réserve ornithologique de Presseux.

*Parcs Nationaux*, **13(3)** : 178-179.

*Adresse des auteurs* : Liliane HENDERICKX et Jacques DUBOIS

Centre d'Archéologie et de Paléontologie

Route de Strivay, 142

B-4051 PLAINEVAUX